



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROGRAMME de TRAVAIL ACADEMIQUE 2011 – 2012

des CORPS d'INSPECTION

BILAN D'ETAPE

FIN DU PREMIER TRIMESTRE

Année scolaire 2011 – 2012

BILAN D'ÉTAPE à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012

Groupe de travail 1 : De l'école au lycée, le socle commun

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : Repérer les écoles et les établissements plus fragilisés et renforcer l'accompagnement institutionnel

Pilotes	Membres du groupe
Claude CENSIER Gérard BUIRON Didier PERRAULT	Anne-Marie ACHARD, Myriam BOBET, Annie France BURDIN, Bruno CHAMARD-BOIS, Roland COTTIN, Marie Luce CLUZEL, Corinne DENIAUD, Jacques DESVIGNES, Thérèse DUBAN, Bruno DURAND, Thierry FALCONNET, Robert FERACHOGLOU, Philippe GOUX, Pascal GRAND, Chantal HUMBLOT, Michel JOLIVOT, Éric JUNCA, Nicolas LARUELLE, Isabelle MAGNIN, Valérie MILLET, Alain NIERMONT, Jean-Luc PERNETTE, Lionel PETIT, Sophie PROST, Caroline TERRAND, Eric VANNIER

Objectifs

- Faire évoluer les pratiques d'apprentissage vers la réussite du plus grand nombre d'élèves en donnant du sens aux acquis :
 - par la mise en place d'un enseignement par compétences,
 - par le transfert des acquis dans des situations pluridisciplinaires.
- Faire progresser les pratiques d'évaluation et de remédiation pour la réussite de tous les élèves :
 - par la mise en place d'évaluations par compétences,
 - par leur mise en cohérence avec les situations d'apprentissage,
 - par la mise en place de dispositifs pédagogiques de prévention et d'accompagnement.
- Garantir la validation des compétences du socle aux différents paliers.

Modalités de fonctionnement du groupe

Dans un souci d'efficacité, quatre ateliers ont été mis en place dès la première réunion du groupe :

- Atelier 1 : la mise à disposition du LPC sous environnement SCONET dans les écoles (paliers 1 et 2) : Gérard BUIRON
- Atelier 2 : la liaison école collège : Claude CENSIER, Philippe GOUX
- Atelier 3 : Apprentissage, évaluation par compétences : Anne Marie ACHARD et Marie Luce CLUZEL
- Atelier 4 : la poursuite de la validation des compétences du palier 3 après le collège (LP, LEGT, CFA ou autres) Didier PERRAULT, Lionel PETIT

Les actions et réalisations durant la période octobre – décembre 2011

- Réalisation d'une analyse croisée des résultats au DNB et de la validation du socle commun de connaissances et de compétences (palier 3) pour la session 2011 dans l'Académie de Dijon
- Recensement des actions en relation avec la liaison école – collège (43 actions recensées : 8 dans le 21 ; 6 dans le 58 ; 17 dans le 71 ; 12 dans le 89).
- Suivi de la mise en place à titre expérimental du livret scolaire numérique dans certaines écoles de l'Académie : attente des compléments de programmes du cycle 3 ; ENT (cerise prim) en version de démonstration.
- Organisation de journées de formation pour les formateurs sur le socle commun
- Animations de stages (DAAEFOP) :
 - inter-degrés sur la liaison école collège (IEN 1^{er} degré et IA-IPR) : 38 demandes de stages ; 25 réalisés ou programmés (15 par IEN 1^{er} degré ; 10 par IEN + IA-IPR) ; thèmes abordés : continuité des apprentissages et harmonisation des pratiques ; mise en place de PPRE « école du socle » ; modalités d'évaluation ; projets inter-degrés (français, mathématiques, SVT) ;
 - d'établissement et/ou inter établissements sur le socle commun par le groupe de formateurs : 39 formateurs ; 28 demandes de stages ; 15 réalisés ou programmés ; thèmes abordés : apprentissage et évaluation par compétences et validation du palier 3 du socle ;
 - disciplinaires sur le socle commun (Arts Plastiques, éducation Musicale, Langues, Lettres, Mathématiques, SVT, Technologie) : place de l'évaluation par compétences et de la notation ; formulation d'indicateurs de réussite ; mise en œuvre de tâches complexes en situation d'apprentissage.

Difficultés rencontrées

Le palier 2 du LPC en fin de CM2 :

- Quel support de validation de ce palier dans les écoles (support papier ou support numérique) ?
- Quelle utilisation comme élément de diagnostic pour les élèves entrant en 6^{ème}, notamment dans la mise en place de l'accompagnement personnalisé ?

Le palier 3 du LPC après le collège :

- Comment poursuivre la validation de ce palier dans la mesure où elle est limitée à la scolarité obligatoire ?
- Quelle utilisation comme élément de diagnostic pour les élèves entrant en LP ou en LEGT, notamment dans la mise en place de l'accompagnement personnalisé ?

Programme de travail pour la fin de cette année scolaire

- Poursuite de la diffusion des références des ressources sur le socle commun et sur la validation des différents paliers du Livret Personnel de Compétences (LPC)
- Diffusion des évolutions du LPC sur environnement SCONET (outil de suivi de la 6^{ème} à la 3^{ème} et outil de validation en fin de 3^{ème})
- Poursuite des animations de stages :
 - inter-degrés sur la liaison école collège (IEN 1^{er} degré et IA-IPR) ;
 - dans les 9 secteurs et bassins impliqués dans le dispositif de la liaison collège – lycée (Lettres, Mathématiques, Anglais, SVT)
 - d'établissement et/ou inter établissements sur le socle commun par le groupe de formateurs ;
 - disciplinaires sur le socle commun.
- Participation à des réunions de bassin de formation consacrées au socle commun.
- Poursuite de l'animation du groupe de formateurs sur le socle commun et le LPC et extension du vivier de formateurs

Conclusion

Le groupe s'est donc attaché à emprunter plusieurs voies : élaboration de réflexions et de démarches propres à promouvoir un enseignement qui prenne en compte le développement de compétences et des modalités d'évaluation adaptées ; diffusion de l'information sur le socle commun, sur le LPC et sur son utilisation ; actions de terrain auprès de l'encadrement et des professeurs. L'enseignement par compétences et l'évaluation de compétences sont un enjeu majeur pour l'École ce qui suppose un changement de paradigme et de posture des enseignants.

Addendum

Informations complémentaires portées à la connaissance de Monsieur le Recteur lors de la présentation du bilan

- Les modifications des programmes d'enseignement à l'école primaire sont parues au BO n°1 du 5 janvier 2012.
- Les ENT « cerise » et « pronote » ont reçu leur accréditation ; il y a aura donc une interface pour le transfert des données vers l'environnement « LPC sous Sconet ». Par contre, l'ENT « liberscol » n'a pas eu son accréditation.
- Le suivi des acquisitions des élèves avec le livret scolaire numérique est une évolution positive dans la mesure où les professeurs des écoles disposeront d'un outil qui permettra de suivre les résultats des évaluations durant l'année scolaire et de passer simplement de l'évaluation à la validation des compétences. Cependant, sa mise en place à titre expérimental est en contradiction avec ce qui avait été annoncé dans un courrier du Directeur de l'enseignement scolaire, en date du 2 mars 2011 et dans la circulaire de rentrée (BO n°18 du 5 mai 2011), à savoir la généralisation de l'environnement LPC sous Sconet dans toutes les écoles. L'expérimentation du livret scolaire numérique ne concernera qu'un nombre très limité d'écoles (moins de 5%) : 21 en Côte d'Or ; 7 dans la Nièvre [information communiquée par l'IA-DSDEN de la Nièvre] ; 43 en Saône et Loire et 13 dans l'Yonne. Enfin, l'ENT « cerise prim » n'est pas encore opérationnel ; seule, une version de démonstration est disponible.

- Les retombées des différents stages concernant la mise en œuvre de l'enseignement par compétences et donc auprès des élèves ne peuvent se mesurer que par des inspections individuelles des professeurs ; le suivi des évolutions des pratiques des enseignants sera recensé par le groupe PTA « former les professeurs ».

Décision prise par Monsieur le Recteur

- dans le cadre de l'autonomie de l'académie, la version numérique sous Excel du palier 2, testée dans le département de la Côte d'Or l'an dernier, sera généralisée à l'ensemble des quatre départements de l'académie. Cette évolution du palier 2 sous forme numérique est indispensable ; cet outil facilitera le repérage des groupes d'élèves par besoins pour une rapide mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en 6^{ème} à la prochaine rentrée scolaire.

Un courrier informant de cette décision sera prochainement envoyé aux quatre IA-DSDEN.

BILAN D'ÉTAPE : FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2011 – 2012

Groupe de travail 2 : De l'école au lycée, l'accompagnement personnalisé

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 : S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements
Repérer les écoles et les établissements les plus fragilisés et renforcer l'accompagnement institutionnel
- Axe 2 : réduire les sorties sans qualification

Pilotes	Membres du groupe
Claude VALTAT Bernard DUCERF Jocelyne MANZONI	Gabriel ANTEMI, Chakib BENRAZZOUK, Annie BONNARD, Andrée BONNERY, François BOUARD, Christophe BOURSE, Marc BUSSIÈRE, Marcel BULTEEL, J. CASTELLANI, Elisabeth CHICHE, Anne DAUVERGNE, Alain DEBRABANT, Denis DEFAUX, Thierry DEVOIZE, Marie-France DUPRAT, Alain DUPUIS, Isabelle GAUTRON, CARLOT, Xavier JOLY, Céline NOTEBAERT, Lydie PFANDER-MENY

Objectifs

En direction des élèves

- Individualiser les parcours des élèves afin de leur permettre d'acquérir et/ou de conforter leur maîtrise des compétences du palier 2 vers la maîtrise totale du socle
- Favoriser les passerelles aux lycées (avec stages de remise à niveau...) pour éviter les sorties sans qualification
- Aider les élèves à se projeter au-delà du lycée et donner de l'ambition

En direction des équipes

- Analyser et valoriser les pratiques d'accompagnement personnalisé favorisant la réussite de chaque élève quel que soit son parcours de l'école au lycée
- Accompagner les chefs d'établissement, les directeurs et les équipes dans la mise en place des dispositifs en classe de 1^{ère} et l'évaluation de leur plus-value
- Aider les équipes à donner du sens à l'accompagnement personnalisé (lien avec l'enseignement disciplinaire, communication avec les élèves) et à situer l'accompagnement personnalisé au cœur du projet pédagogique d'une classe, notamment au LP, LGT
- Accompagner les équipes dans l'auto-évaluation et la régulation des dispositifs d'accompagnement dans le second degré

Modalités de travail

Le groupe s'est scindé en trois sous-groupes pour conduire des travaux plus centrés sur :

- La liaison école-collège avec la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en 6^{ème} et des actions à conduire pour tendre vers une application effective en regard de la circulaire de rentrée 2011. Un état des lieux est réalisé à partir de quelques collèges de l'académie (collège ECLAIR Jean Moulin à Montceau-les-Mines, collège de Nuits-Saint-Georges et collège d'Is-sur-Tille) afin de mettre en évidence les points d'appui à mobiliser et les pratiques pertinentes à analyser et à diffuser.
- La progressivité de l'accompagnement personnalisé en lycée général et technologique de la seconde à la classe de terminale ; état des lieux de l'existant en seconde et réflexions à formaliser sur le cycle terminal avec la liaison à instaurer avec l'enseignement supérieur et celle en seconde avec le collège (et les outils diagnostic à disposition : SCC...).
- Les outils à disposer dans les établissements : quels indicateurs choisir de manière pertinente, pour quelle analyse ? Un guide d'aide à l'auto-évaluation est en cours d'élaboration, à mettre à disposition des équipes.

Etat du travail, difficultés

- Des impulsions données :
 - des recommandations auprès des équipes d'établissement → texte envoyé dans les LGT en novembre sur « la progressivité de la seconde à la terminale »
 - un guide d'auto-évaluation en cours d'élaboration
 - En 6^{ème} : la lecture et l'analyse attentives des textes officiels et des premières expérimentations menées l'an dernier ou en début d'année ont permis d'identifier les points de leviers et les de vigilance. Une note remise à M. le recteur les a précisés. L'attention se porte actuellement sur les outils de liaison entre l'école et le collège, notamment le PPRE Passerelle, considéré dans une perspective de continuité et de personnalisation des parcours pour les élèves fragiles à l'entrée au collège.

- Des ressources à disposition :
 - Site académique, plate-forme collaborative
 - Groupe formation de formateurs fortement engagé depuis la rentrée 2011 : trois journées de formation (septembre, novembre 2011, janvier 2012) dont deux avec accompagnement d'une universitaire (sur le thème de l'évaluation par les compétences) : 40 professeurs de toutes disciplines dont quatre COP engagés dans cette formation et intervenant en binômes dans les lycées.
 - Actions de formation mises en œuvre dans les établissements depuis la rentrée 2011 : 220 professeurs de LP et GT impliqués pour 18 journées de formation ; en 2010-2011 : 370 professeurs ont suivi des formations pour un totale de 19,5 journées. Ces actions sont internes ou en inter-établissements ou en bassins. Deux actions en cours pour le collège en 6^{ème}.

Des points de vigilance :

- Mettre l'accent sur le volet « orientation » qui n'est pas encore parfaitement intégré tout au long de l'année et au titre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF).
- Agir sur le bassin dijonnais où aucune formation n'a été demandée jusqu'à présent.
- Réguler les pratiques en adéquation avec les objectifs assignés à l'AP : présence dans les réunions de bassins de l'académie pour mieux communiquer sur la pertinence d'actions à entreprendre.

Perspectives

- Accompagnement des équipes en collège, suivi de quelques établissements à partir d'un protocole d'observation ; visée de diffusion de repérage de mises en œuvre en lien avec les outils de l'école.
- Observation, analyse et diffusion des situations possibles pour la mise en œuvre réussie des stages « passerelles » en lien avec le service de l'orientation.
- Observations dans les classes en LGT, mission inspecteur référent : diffusion de bonnes pratiques et aide aux équipes à donner du sens à l'accompagnement personnalisé (lien avec l'enseignement disciplinaire, communication avec les élèves) et à le situer au cœur du projet pédagogique d'une classe, d'un établissement
- Formations sur le volet « orientation » en général (APB et autres missions) : en cours de réalisation avec CSAIO
- Développement de pratiques d'auto-évaluation et de régulation des dispositifs d'accompagnement dans le cadre plus global de l'auto évaluation des établissements (renouvellement des contrats d'objectifs) : test de l'outil auprès de quelques établissements avant diffusion.
- Articulation des liaisons école-collège-lycée-enseignement supérieur avec l'accompagnement personnalisé/éducatif mis en œuvre.

Questions/remarques Recteur et I.G.

- L'AP est aux confins de toutes les autres problématiques actuelles : le socle, les liaisons école/collège/lycée/enseignement supérieur ; son rôle est essentiel.
- Dans « la lettre de rentrée » commune à toutes les disciplines serait précisé le positionnement de l'AP.
- Les effets de l'accompagnement personnalisé sont à mesurer. En tout état de cause, il conviendrait de se rendre dans les classes pour évaluer/inspecter comme dans les autres disciplines, en particulier aller là où « ça se passe mal » pour comprendre, accompagner.
- Le désengagement dans la formation du bassin dijonnais est à corriger en analysant les causes et en agissant pour faire évoluer cette situation.

BILAN D'ÉTAPE : FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2011 – 2012

Groupe de travail 3 : Liaison Lycée – enseignement supérieur

Objectifs opérationnels du Projet Académique associés au thème :

- Axe 1 – S'assurer de la maîtrise des compétences et des connaissances par l'individualisation des prises en charge pour l'ensemble des écoles et des établissements.
Améliorer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement personnalisé
- Axe 1 – Repérer les écoles et établissements plus fragilisés et renforcer l'accompagnement institutionnel.
- Axe 2 – Réduire les sorties sans qualification. Sécurisation et individualisation des parcours des élèves

Pilotes	Membres du groupe
Laurent HUGOT Geneviève LORIDON	Elisabeth AUBOIS – Claire BOURGOIN – Michèle CAINE – Daniel CHRISTEL – Bruno COLIN – Marie DELAHAYE – Marie-José FLAMMIER – Gilles GINDRE – Alain JASSIONNESSE – Michel JOLIVOT – Philippe LEFEBVRE – Jean-Louis LEROY – Guillaume LION – Philippe MARTIN – Catherine MANESSE – Christophe MORAT – Jean-Michel PICARD – Fabrice POUPON – Jean ROUCHON – Caroline TERRAND – Philippe VIOLLON – Représentants de l'uB (Gilles BERTRAND, Anne BARNABE, Jean-François GIRET, Stéphane LELIEVRE)

Objectif

- Favoriser la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur pour contribuer à la performance académique.

Modalités de fonctionnement

Un groupe animé par Laurent Hugot, Geneviève Loridaon et Guillaume Lion.

Un groupe plus restreint en appui du comité de rédaction de la lettre d'info Parcours Sup

Les réunions départementales avec les proviseurs sur la présentation des actions liaisons lycées – enseignement supérieur ont associé les corps d'inspection qui ont répondu présents. L'ensemble des acteurs de ce groupe PTA (et ceux qui participaient au PTA l'an dernier sur cette thématique) ont pu témoigner que les propositions faites s'appuyaient sur des éléments repérés, validés collectivement.

Etat du travail

- La plate- forme d'échange sur les demandes d'intervention de l'enseignement supérieur a été validée par le groupe. Cette plate-forme fonctionne.
- Les rencontres prévues dans des lycées et à l'uB (élèves, étudiants, enseignants, parents) sont organisées et se dérouleront à partir de février. Des protocoles de visite (SUP et lycée) ont été validés par le groupe.

Difficultés éventuelles

- Les données relatives aux zones de fragilité quant à la poursuite d'étude après le baccalauréat sont encore parcellaires et dispersées.
- La plate-forme mise en œuvre par le SAIO est victime de son succès : les demandes affluent et l'uB est en difficulté pour répondre.

Programme de travail pour la fin de l'année

- Réalisation des visites en établissements en février, compte rendus et analyses.
- Evaluation de la plate-forme d'échange.
- Validation de la plate-forme « orientation active 1^{ère} » avec les établissements volontaires.
- Préciser les besoins en termes statistiques pour éventuellement passer une commande construite au service statistique